

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type Electra 225 Limited ( 6 places ) modèle 4CX69	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	B U I C K		CH 0330 52

Constructeur	BUICK MOTOR DIVISION of G. M. C. Flint (USA)
Identification	"Electra 4CX69" et "CH 0330 52" sur la plaque du constructeur "4X69K.." devant le No du châssis
Plaquette constr.	à droite, à l'intérieur de l'aile
N° du châssis	à gauche, derrière le pare-brise
Ident. du moteur	" K " à gauche, à l'avant sur le bloc, derrière la pompe à eau (frappé par l'importateur)
Importateur princ.	GENERAL MOTORS SUISSE SA, Salzhaustrasse 21, 2501 Bienna
Véhicule homologué :	Signes fixes dans code du type 4X69K.. / 4CX69

Chassis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	mécanique, assistance hydraulique
Transmission	boîte automatique
Nombre de vitesses	3 Entraînement sur roues arrière
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR= exp.interne, avec assistance par dépression, sur toutes les roues AR= limiteur AV= soupape de dosage
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin combinée

Carrosserie	
Nombre de portes	4 Indic. vit. km/h
Ceintures sécurité	SAE-J-4c **) Rétroviseur intérieur + gauche
Cale	- Attelage -
Antivol	verrouillage de la direction

Nombre de places	l 6 av. 3 centre ar. 3
Dimensions	
Longueur	int. 5640 ext. Empattements 3020
Largeur	1960
Hauteur	1450 Voie av. +) ar. +)
Porte à faux	lat. av. 1070 Voies ar. ar. 1550
	ar. 1550 Braquage g 12250 d 12700
Distance volant - vers l'avant du véhicule	

Moteur			
Marque	OLDSMOBILE	Type	V8-403 4bbl (K)
Construction	V	Temps	4
Carburant	B	Position	avant
Refroidiss.	eau	Nombre cylindr.	8
Alésage	110,52	Course	85,98
Cylindrée	65,95	CV-impôt	33,59
Puissance en CV	185 SAE-net	à Vmin	3600
Bruit	71 dB/A	à Vmin	3600
Silencieux	2 = 540x260x120 ; 460xø 100 mm		
Mesure des gaz	ECE-15 *		
Déparasitage	OCE, annexe B, chiffres 3+4 = D		

Poids		avant	arrière	total
Poids à vide		1075	845	1920
Charge utile		155	265	420
Poids total		1230	1110	2340
Garantie fabr.				2481
Dimens. pneus		GR 78 - 15	GR 78 - 15	(Variantes +)
Ply/bar		R / 1,8	R / 2,0	voir
Charge pour V max		1300	1360	remarques)
		180	180	

Garantie poids remorquable avec frein	1811
Garantie poids remorquable sans frein	454
Garantie poids de l'ensemble	-
Poids remorquable testé	-
Vitesse maximale selon le constructeur	180 km/h
Vitesse maximale testée	- km/h

Equipement	§) 4/ SEALED BEAM SAE DOT H., 2/1A + 2/2A	
Feux de route	2/ SEALED BEAM SAE DOT H., 2 A (extérieurs)	
Feux de croisement	1(2)P 77 GUIDE 4B DOT	
Feux de position	DOT A(2)I(2)S(3)T 77 GUIDE 4C	
Feux rouges	DOT A(2)I(2)S(3)T 77 GUIDE 4C	
Feux stop	DOT A(2)I(2)S(3)T 77 GUIDE 4C	
Climoteurs	av	voir feux pos.
Catadioptrés	av	SAE A-68 DOT
Feux de gabarit	av	ou
Feux complément.		
Eclairage plaque	1/ séparé	
Ecaule-glace	2/ balais avec/ lave-glace	
Avertisseurs	DELCO REMY A+F	
	ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	B U I C K	Electro 225 Limited	
Homologation			
N°	CH	0330 52	
Carrosserie	limousine		
Places	total	6	avant 3
Poids à vide	1920	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	33,59
Poids total	2481	Cylindres	6595

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \* Marque des gaz : la vignette ECE-15 se trouve à gauche, dans montant de porte.
- \*\* Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE, art. 23, al. 3bis.
- + Variante de pneus : HR 78 - 15 AV 1430 (1,8) AR 1500 (2,0) V-max. varie selon la marque, minimum 180 km/h  
 205 HR 15 1210 (2,0) 1320 (2,2) 210 km/h  
 225/70 HR 15 1230 (2,0) 1320 (2,2) 210 km/h
- Variante de jantes : 15 x 6 JJ voies AV 1580 mm : AR 1550 mm  
 15 x 7 JJ 1570 mm : 1540 mm

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de gabarit AV d'origine doivent être débranchés afin que les clignoteurs AV et AV latéraux puissent fonctionner simultanément;
- les ampoules orange des feux de position/clignoteurs AV sont remplacées par des blanches;
- les catadioptrés d'origine sont trop à l'intérieur; il en est monté 2 complémentaires SAE A-68 DOT;
- les ampoules d'origine des feux rouges/stop/clignoteurs AR doivent être remplacées par des 18/5 W; la puissance des ampoules, lorsqu'elle diffère de celle d'origine, doit être marquée de manière durable et bien visible;
- l'ampoule séparée du feu rouge GR168 doit être enlevée y compris le socle;
- les feux blancs aux montants de custode doivent être débranchés;
- les feux de virage avant doivent être débranchés;
- le catalyseur, dans son état original, peut rester sur le véhicule.

A noter dans le permis de circulation: (102) - Charge utile de la galerie maximum 90 kg.

Lieu et date de l'homologation

Studen, 10.01.77

Homologation fédérale des types de véhicules